

Fiche de Données de sécurité

SECTION I - IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT : Pause Frais
CODE DE PRODUIT : 90-702D
UTILISATION RECOMMANDÉE : Rafrâchisseur d'air
RESTRICTIONS D'UTILISATION : Aucune connue
NOM DE LA SOCIÉTÉ : Wood Wyant Canada, Inc.
ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ : 42, rue de l'Artisan, Victoriaville, QC G6P 7E3
ENTREPRISE TÉLÉPHONE : 819-758-1541
TÉLÉPHONE D'URGENCE : 613-996-6666

SECTION II - IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION : Aérosol inflammable : Gaz liquéfié de catégorie 2

DÉCLARATION DE DANGER(S) : **ATTENTION :** Aérosol inflammable. Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Ce produit contient les pourcentage de produits chimiques d'une toxicité inconnue : 0 %

CONSEILS DE PRUDENCE : Tenir à l'écart de la chaleur, étincelles, flammes nues et les surfaces chaudes. -Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou d'autres source d'inflammation. Récipient sous pression : Ne pas percer ou brûler, même après usage. Protéger de la lumière. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Stocker dans un endroit bien ventilé.

SYMBOLE :



DANGERS NON CLASSÉES AILLEURS : N/A

SECTION III - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	NUMÉRO CAS	POUR CENT
N-butane/propane	68476-86-8	10 à 30 %

SECTION IV - PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer immédiatement avec de l'eau pendant 15 - 20 minutes en tenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

INGESTION : Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf sur l'autorité médicale. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

INHALATION : Amener la victime à l'air libre. Si des difficultés respiratoires persistent, consulter un médecin.

PEAU : Laver immédiatement avec du savon et de l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe.

DANGERS AIGUS POUR LA SANTÉ : Yeux : rougeur, larmolement, vision trouble

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES : Aucun connu

NOTE AU MÉDECIN : Il n'y a pas de traitement spécifique. Traitement de la surexposition devrait être sur le contrôle des symptômes et de l'état clinique du patient.

SECTION V - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION : Produits chimiques secs, dioxyde de carbone, mousse, eau pulvérisée ou brouillard.

MOYENS D'EXTINCTION INAPPROPRIÉS : N/A

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Porter un respirateur approuvé de protection respiratoire autonome avec masque intégral à un mode de pression positive avec des vêtements de protection complète du corps lorsque la lutte contre les incendies. Éviter de respirer la fumée, les vapeurs et les produits de décomposition. Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau en brouillard pour empêcher l'explosion.

RISQUES D'EXPLOSION ET D'INCENDIE : Contenu sous pression. L'exposition à des températures supérieures à 120°F peut

Fiche de Données de sécurité

causer une rupture. Inflammable.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Oxydes de carbone

SECTION VI - MESURES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE : Se reporter à la section VIII pour l'équipement de protection individuelle.

FLAQUE : Arrêtez toutes les fuites, isoler la zone dangereuse, absorber le déversement avec un matériau inerte (sable, terre, etc.) d'éliminer toutes les sources d'inflammation. prévenir le ruissellement de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau, de vidange et d'autres plans d'eau.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS : Disposer du contenu conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

Ne pas jeter dans les égouts. Envelopper le contenant et placer dans la collecte des ordures, ne pas percer, brûler, ou réutiliser le contenant.

STATUT RCRA : Probablement des déchets considérés comme non dangereux en vertu de la RCRA, cependant du produit devrait être caractérisé avant leur élimination (40 CFR 261).

SECTION VII - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION ET STOCKAGE : Stocker à l'abri du soleil. Stocker dans un endroit bien ventilé. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Récipient sous pression : Ne pas percer ou brûler, même après usage.

AUTRES PRÉCAUTIONS : Garder hors de la portée des enfants.

INCOMPATIBILITÉ : Agents oxydants forts, les alcalis, les acides

SECTION VIII - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION

INGRÉDIENTS DANGEREUX	OSHA PEL	ACGIH TLV
N-butane/propane	1000 ppm	1000 ppm

LES MESURES D'INGÉNIERIE / VENTILATION : Ventilation ambiante adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE : NON NÉCESSAIRE EN UTILISATION NORMALE.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE : Les lunettes de sécurité et des gants résistants aux produits chimiques

DES MESURES SUPPLÉMENTAIRES : Se laver les mains soigneusement après manipulation.

SECTION IX - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE : Blanc le brouillard de pulvérisation

ODEUR : odeur douce

SEUIL DE L'ODEUR : P/D

pH : 6-7

POINT DE FUSION/CONGÉLATION : N/D

LE POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET INTERVALLE D'ÉBULLITION : N/D

POINT D'ÉCLAIR : N/D

TAUX D'ÉVAPORATION : N/D

INFLAMMABILITÉ (SOLIDE/GAZ) : Aérosol inflammable

L'INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE/INFÉRIEURE OU LIMITES :

SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITÉ : N/D

SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITÉ : N/D'

EXPLOSIVITÉ (% PLUS FAIBLE) : N/D

EXPLOISVE LIMITE SUPÉRIEURE (%) : N/D

TENSION DE VAPEUR (MM HG) : N/D

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR =1) : N/D

DENSITÉ RELATIVE (H₂O = 1) : 0.95-0.99 @ 77° F (25° C)

SOLUBILITÉ(S) : 63 %

COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU (KOW) : N/D

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : P/D

TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION : N/D

VISCOSITÉ : N/D

SECTION X - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Fiche de Données de sécurité

RÉACTIVITÉ : Aucune connue
STABILITÉ CHIMIQUE : Stable
POSSIBLE DE RÉACTIONS DANGEREUSES : Aucune connue
CONDITIONS À ÉVITER : Température supérieure à 122°F et des sources d'inflammation.
MATIÈRES INCOMPATIBLES : Agents oxydants forts, les alcalis, les acides
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Oxydes de carbone

SECTION XI - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Non établi
VOIES D'ABSORPTION : Yeux, ingestion, inhalation Peau
YEUX : Peut causer une irritation.
INGESTION : Peut causer de l'inconfort gastrique et des nausées. Pas de risque par cette voie en utilisation normale.
INHALATION : Aucun danger dans des conditions normales d'utilisation en raison de sa faible volatilité. Si la vapeur est présent en fortes concentrations, de l'irritation des voies respiratoires peut se produire.
PEAU : Peut causer une légère irritation localisée, la délipidation, répété le contact prolongé peut causer une réaction allergique chez certaines personnes.
ÉTAT DE SANTÉ AGGRAVÉ : Aucun connu
DANGERS AIGUS POUR LA SANTÉ : Yeux : rougeur, larmoiement, vision trouble
RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES : Aucun connu
CANCÉROGÉNÉCITÉ : OSHA : Non ACGIH : Non NTP : Non IARC : Non AUTRES : N/A

SECTION XII - INFORMATION

L'ÉCOTOXICITÉ : Non établie
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ : Le composant ou les composants de ce produit ne sont pas biodégradables.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION : Ce produit ne devrait pas se bioaccumuler.
MOBILITÉ DANS LE SOL : Ce produit est mobile dans le sol.
D'AUTRES EFFETS NÉGATIFS : Aucun connu

SECTION XIII - PROCÉDURES D'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS : Disposer du contenu conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.
Ne pas jeter dans les égouts. Envelopper le contenant et placer dans la collecte des ordures, ne pas percer, brûler, ou réutiliser le contenant.
STATUT RCRA : Probablement des déchets considérés comme non dangereux en vertu de la RCRA, cependant du produit devrait être caractérisé avant leur élimination (40 CFR 261).

SECTION XIV - TRANSPORT INFORMATION

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE : Aérosols, Ltd Qty.
CLASSE/DIVISION DE DANGER : 2.1
NUMÉRO UN/NA : UN 1950
GROUPE D'EMBALLAGE : N/A

ENVOI DE L'AIR
APPELLATION RÉGLEMENTAIRE : Aérosols, inflammable
CLASSE/DIVISION DE DANGER : 2.1
NUMÉRO UN/NA : UN 1950
GROUPE D'EMBALLAGE : N/A

VOYAGE PAR L'EAU :
NAVIRE (IMO/IMDG)
APPELLATION RÉGLEMENTAIRE : aérosols, Ltd Qty.
CLASSE DE RISQUE/DIVISION : 2.1
NUMÉRO UN/NA : UN 1950
LE GROUPE D'EMBALLAGE : N/A
LES DANGERS POUR L'EAU : N/A

SECTION XV - INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

TSCA STATUT : Tous les produits chimiques sont répertoriés ou exonérés.

CERCLA (COMPREHENSIVE RESPONSE, COMPENSATION AND LIABILITY ACT) : Aucun

SARA 311/312 CATÉGORIES DE DANGER : Aucun

SARA 313 : Aucun INGRÉDIENTS DÉCLARABLES

LES RÈGLEMENTS DE L'ÉTAT : California Proposition 65 : Aucun

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS 25 %

(COV) :

NFPA : SANTÉ 1

NFPA INFLAMMABILITÉ : 1

RÉACTIVITÉ NFPA : 0

AUTRES NFPA : Aucun

HMIS : SANTÉ 1

HMIS INFLAMMABILITÉ : 1

HMIS RÉACTIVITÉ : 0

HMIS PROTECTION : B

SECTION XVI - AUTRES INFORMATIONS

PRÉPARATION PAR : Réglementation

DATE DE PRÉPARATION : 11/15/2013

DATE DE RÉVISION : 06/01/2020

N/A = Non Applicable, N/D = Non Déterminé

DISCLAIMER : Au meilleur de notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Cependant il n'y a pas de présomption de responsabilité pour l'exactitude ou la complétude des renseignements contenus aux présentes. La détermination finale de la pertinence de tout matériel est la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter certains risques et devraient être utilisées avec prudence. Bien que certains risques soient décrits aux présentes, nous ne pouvons pas garantir que ces risques sont la seule qui existe. Les informations contenues dans cette fiche ont été obtenues de sources fiables et actuelles ; cependant, les données sont fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude et précision. Étant donné que les conditions ou la manipulation, l'entreposage et l'élimination de ce produit sont hors du contrôle du fabricant, le fabricant ne sera pas responsable de la perte, dommage ou frais découlant de l'utilisation inappropriée des produits. Aucune garantie, exprimée ou sous-entendu, en ce qui concerne le produit décrit dans cette fiche est créée ou inférée par toute déclaration à la SDD. Divers organismes gouvernementaux peuvent avoir des règlements relatifs au transport, manutention, stockage, utilisation ou l'élimination de ce produit qui n'est peut-être pas couverts par la présente SDD. L'utilisateur est responsable de la pleine conformité.